

N/REF : 21/07/2025 17H22 C:000053 I:02623
V/REF : AC/C24406
V/Email reçu le Lundi 21/07/2025 a 17H22

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. PRC
IMMEUBLE : LA PERRUCHE -PRC
1-3, ALLEE JEAN MERMOZ
.
35310 MORDELLES

Rennes, le 31 Juillet 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005-Lot9 Villejean
LOCALISATION : ALLÉE 3 MERMOZ - M. RABOUIN 06 89 85 21 83 (LOGT SINISTRÉ)
LOGEMENT N° 100417, PORTE N°323, 2° ÉTAGE, TYPE 2
--
LOGT AU DESSUS : MME HERVE 06 01 87 78 28 / 02 90 02 22 89
3E ÉTAGE - PORTE 332
MOTIF : DÉGAT DES EAUX LOGT 323 - RECHERCHE DE FUITE DANS LOGT 332
Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 25/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : FUITE CONSTATÉE SUR LE RÉSEAU ECS ALIMENTATION BAIGNOIRE.
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LGESTION Email envoyé le 25/07/25 a 11H52 M. E ROCHE

PRÉVOIR DÉPOSE DE L'EVIER POUR AVOIR ACCES AU RÉSEAU
PRÉVOIR CHEMISAGE DU RESEAU EAU CHAUDE DE L'EVIER A LA BAIGNOIRE
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

2107: MSG REP MME HERVE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de

l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL008-Ff RFE compl.EF-EC/chauf.<1/2jrPP	2	170,00	170,00
	TOTAL H.T.			170,00
	T.V.A. a 10,00%			17,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			187,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.